

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

MASTER Spécialité ENTRAÎNEMENT et OPTIMISATION de la PERFORMANCE SPORTIVE (EOPS)

Autorité responsable de la certification (cadre 2)	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : **master**

Code NSF :

118 - Sciences de la vie.

120 - Spécialités pluridisciplinaires. Sciences humaines et droit.

335 - Animation sportive, culturelle et de loisirs

411 - Pratiques sportives (y compris arts martiaux).

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le titulaire dispose d'une triple compétence: scientifique, professionnelle et sportive, lui permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement, d'optimisation de la performance sportive et de ré-athlétisation.

Professions liées aux APS et reposant sur une approche pluridisciplinaire de l'entraînement, du ré-entraînement, de la préparation physique, mentale et nutritionnelle pour l'optimisation de la performance dans le respect de la santé et du bien-être des pratiquants.

les diplômés travaillent généralement au sein d'équipes pluridisciplinaires qu'il peut être amené à coordonner.

Compétences ou capacités évaluées

COMPETENCES GENERALES

- Il maîtrise les connaissances et compétences en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.
- Il est capable de mobiliser les moyens humains, financiers et matériels nécessaires.
- Il est capable d'évaluer, de réguler et de communiquer les résultats de son action.
- Il maîtrise le recueil et le traitement des informations.
- Il agit de façon éthique, déontologique et responsable en connaissance des enjeux liés aux relations sociales, à l'environnement et au développement durable.
- Il est capable d'assurer la valorisation et la mise en œuvre de la recherche.
- Il est capable d'assurer une veille scientifique.
- Il maîtrise une langue étrangère.

COMPETENCES SPECIFIQUES

- Il maîtrise l'ingénierie du projet sportif :
 - * dans toutes ses phases (initiation, diagnostic, conception et planification, mise en œuvre, adaptation et régulation);
 - * dans toutes ses composantes : techniques (méthodes et outils), technologiques (analyse vidéo), scientifiques, culturelles, réglementaires, juridiques, éthiques.
- Il est capable de définir les orientations stratégiques et la fixation d'objectifs en matière de développement d'une politique sportive en relation avec ses dirigeants.
- Il maîtrise les outils d'évaluation de tous les types de pratiquants (sportifs, compétiteurs, loisirs, sédentaires, blessés en reprise d'activité, handicapés) pour élaborer des bilans individuels sur les plans physique, mental, nutritionnel
- Il conçoit des programmes , de développement et d'entretien de capacités physiques, nutritionnelles et mentales.
- Il est capable de planifier le contenu et de diriger des séances en adaptant les programmes aux pratiquants et aux APS.
- Il maîtrise les questions de santé dans l'environnement du sportif (traumatologie, suivi médical et psychologique, hygiène de vie, dopage,...).
- Il maîtrise les effets des programmes d'entraînement et/ou de préparation physique, mentale ou nutritionnelle ainsi que des programmes de ré-athlétisation.
- Il maîtrise les aspects techniques, tactiques et stratégiques de l'activité pour laquelle il développe un programme d'entraînement, d'optimisation de la performance et de ré-athlétisation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

- Le sport amateur.
- Le sport professionnel ;
- Le secteur associatif,
- Le secteur privé.
- Les fédérations sportives
- Les collectivités territoriales.

Types d'emplois accessibles

- Entraîneur sportif.
- Préparateur physique, nutritionnel ou mental.
- Coach personnel (mental, physique).
- Directeur technique sportif.
- Directeur et cadre de structure privée à objectif sportif (évaluation de la performance).
- Manageur sportif.
- Consultant auprès d'organisations sportives ou d'athlètes.
- Directeur de pôle sportif.

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité de Master est organisée en quatre semestres d'enseignements et comprend un ou plusieurs stages longs en milieu professionnel. L'architecture des formations vise à l'équilibre entre enseignements théoriques et enseignements pratiques. La réalisation de projets conduits en équipe est une des constantes de l'organisation des enseignements.

Les stages en situation professionnelle revêtent une importance particulière.

Niveau	Mission de l'étudiant(e)	Objectifs
Master 1	Réalisation, au sein de toute organisation, d'une étude ou d'un projet ou d'une recherche en milieu professionnel ou universitaire,	Comprendre et agir
Master 2	Conduite d'un projet ou d'une étude, en totale responsabilité, au sein de toute organisation sportive,	Développer

Les contenus de formation

Le Master EOPS comprend des enseignements de nature scientifique, technologique et professionnelle permettant :

- L'acquisition de connaissances et de méthodologies permettant l'analyse et la compréhension des problématiques relatives aux situations sportives et à l'activité de pratiquants et des intervenants sportifs ;
- La conception de dispositifs d'aide et de programmes d'intervention.

- Epistémologie concernant les méthodes d'entraînement, d'optimisation de la performance et de ré-athlétisation ;
- Sciences de la vie, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales appliquées aux activités physiques et sportives,
- Outils Analyse de la performance et de l'image,
- Tests des qualités physiques et mentales, questionnaires, échelles de perception, etc.
- Management et gestion des ressources humaines,
- Sociologie des organisations sportives.
- Les formes juridiques des entreprises.
- Droit du sport français, européen et international,
- Outils et techniques de l'information et de la communication.
- Langue étrangère.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limite de durée.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage	X		
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation	X		

Par candidature individuelle	X		
Par expérience	X		
<i>Date de mise en place :</i>			

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Autres sources d'informations :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification